

« Terminator » versus « Regulator »

Jean Semal

Jean Semal

Rédacteur en chef

Le groupe consultatif pour la recherche agronomique internationale (CGIAR) comporte seize centres particulièrement actifs dans les pays du Sud et supervise des recherches pour un montant de 1,5 milliard de FF. Récemment, le CGIAR a créé l'événement en décidant de bannir le gène « terminator » de ses laboratoires de recherches.

Le système génétique « terminator » est utilisé chez les végétaux pour empêcher la germination des graines, ce qui protège automatiquement les droits de suite des firmes de biotechnologie, productrices des semences qui en sont pourvues.

Le CGIAR, qui gère notamment des programmes de la Banque Mondiale et des Nations Unies, explique sa décision par les effets dommageables potentiels d'un tel système pour les intérêts des paysans pauvres et évoque les risques qu'il comporte en matière de biodiversité ou de pollinisation croisée avec des plantes normales.

Protection ou protectionnisme ?

Certes, il faudra attendre pour mesurer l'impact et la signification tactique ou stratégique de cette annonce en provenance de Washington. Mais le fait en lui-même illustre le mouvement actuel de certains organismes internationaux quant aux limites d'application d'un

outil biotechnologique comme agent de contrôle économique.

Le problème a fait l'objet de débats au sein même des firmes productrices où d'aucuns prôneraient un moratoire tandis que d'autres s'y opposeraient dans la mesure où il pourrait ternir l'image des biotechnologies.

Il faut noter que « terminator » a fait aussi l'objet de critiques au Canada de la part de la Fondation internationale pour le progrès rural et en Inde par la Fondation pour la science, la technologie et les ressources naturelles. D'aucuns cependant récuse ces critiques en arguant du fait que le blé est un merveilleux monstre génétique depuis 5 000 ans et que les meilleurs bananiers sont souvent des hybrides stériles ; quant à la sollicitude en faveur du Sud, ils y décèlent un parfum de néo-impérialisme.

Certes, ce n'est pas la première fois que le détenteur d'un monopole en matière végétale tente de le protéger en inhibant le pouvoir germinatif des graines. Un cas ancien : celui du café Arabica dont les vertus toniques ont été exploitées à partir du XIV^e siècle au Yémen, qui portait alors le doux nom d'« Arabie heureuse » ! Pour conserver la mainmise sur cette denrée qui allait devenir le second or noir, les Yéménites de l'époque faisaient rôtir les grains afin de les stériliser. Faut-il y voir l'origine de la torréfaction ?

Revenant à « terminator », ce qui nourrit actuellement la critique du procédé, c'est l'évidence désormais largement acceptée du caractère hétérogène du monde agricole, où les applications des sciences, des techniques ou des législations, devraient

être évaluées en fonction de paramètres écologiques, économiques et sociaux spécifiques des régions concernées.

La Banque Mondiale, dans son 21^e rapport annuel, considère par ailleurs que des droits trop étendus de protection de la propriété intellectuelle se feraient au détriment des pays en développement et invite ces derniers à se montrer plus incisifs dans les négociations internationales en matière de savoir, facteur essentiel de la santé et du niveau de vie.

Parmi les dangers potentiels, le rapport épingle la tendance à accorder des brevets couvrant de larges secteurs de connaissances ou des méthodes de recherche. Par ailleurs, les pays du Sud devraient mieux valoriser l'exploitation de leurs ressources naturelles. Par exemple en 1990, les ventes mondiales de médicaments dérivés de plantes, aux vertus traditionnellement reconnues, se chiffraient à 200 milliards de FF, sans bénéfices substantiels pour leurs régions d'origine.

En fait, les règles qui prévalent limitent *ipso facto* le développement technologique du Sud, le monde industrialisé détenant dès à présent les cartes du savoir sous forme de portefeuilles de brevets à large spectre. Car il y a un paradoxe, sinon une contradiction, dans l'attitude qui consiste à s'opposer au nom de la concurrence à toute protection tarifaire en matière d'échanges internationaux, tout en se réclamant d'un protectionnisme total dans l'appropriation privée d'objets et de systèmes biologiques qui relèvent du patrimoine de l'humanité.

Guerre et paix dans l'économie de marché

Les taxes diverses sur les biens et services furent jusqu'il y a peu le principal facteur de régulation du trafic international des marchandises. Les drogues « ultra-douces » que sont le café et le thé furent exemplaires en l'espèce. À partir de 1870, les caféières de Ceylan qui approvisionnaient la Grande-Bretagne furent détruites par la « rouille », une maladie épidémique causée par un champignon. Or, depuis que la Faculté avait prescrit de faire bouillir l'eau de boisson des habitants de Londres, l'utilisation d'infu-

sions était devenue incontournable pour couvrir son goût nauséabond.

Dès lors, les caféières détruites furent replantées en thé et, pour soutenir le marché de la feuille verte, le gouvernement britannique leva des taxes prohibitives sur les importations de café : le tour était joué qui fit des Anglais les buveurs d'eau chaude décrits par Astérix.

Un siècle plus tôt, thé et café avaient déjà fait l'actualité lors de la guerre d'Indépendance des États-Unis, dont le signal fut donné par la révolte des habitants de Boston : refusant la taxe sur le thé, ces derniers jetèrent à la mer les ballots du précieux feuillage dont étaient chargés les vaisseaux de S. M. Georges III. Le prétexte douanier se mua en pression politique et le thé fut bientôt supplanté par le café d'Amérique latine.

De nos jours, malgré la « mondialisation », les hostilités douanières sont toujours bien présentes. Après avoir fait donner la canonnière, le Shérif planétaire poursuit une politique « bananière » en menaçant l'Union européenne de mesures de rétorsion pour avoir accordé des tarifs préférentiels à l'importation de bananes en provenance d'Afrique et des Antilles. Les États-Unis exigent la suppression de ces avantages et, en cas de refus, prétendent se faire justice eux-mêmes en menaçant de droits d'entrée dissuasifs certains produits importés d'Europe.

Les opérateurs de la recherche agronomique doivent-il se contenter de compter les points dans ce bras de fer international où la globalisation montre son visage ou, au contraire, convient-il d'être acteur à part entière dans le débat planétaire actuel quant aux limites raisonnables de l'application des technosciences et des législations sur les brevets, ou de la protection des plus démunis vis-à-vis de l'hyperconcurrence du commerce international.

Le développement durable : une régulation du temps

Selon la Banque Mondiale, le terme « durable » a remplacé les « éléphants blancs » comme point focal de la stratégie de développement. Dans ce contexte,

la Conférence internationale pour la science, qui se tiendra à Budapest en mai 1999, devrait étudier comment combler le fossé Nord-Sud en matière de savoir, en assurant la promotion d'accords équilibrés en matière de recherche et d'innovation.

Encore conviendrait-il d'approfondir le concept de « durabilité » et de le situer dans le temps réel pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un slogan creux. Les humains, au lieu de subir passivement l'impérialisme du présent, sont capables de se reporter en esprit dans un passé révolu, certes, mais qui est aussi source de leur expérience. C'est à partir de là qu'ils pourraient concevoir un avenir potentiel utopique, capable de mobiliser les énergies mais aussi chargé de facteurs d'angoisse susceptibles de freiner l'action. Comment dévider l'écheveau entremêlé des séquences temporelles et conférer au présent un cadre conceptuel où l'humain puisse prendre le temps de se réaliser tout en assumant des responsabilités personnelles et collectives ?

Sans doute, la stagnation est-elle impossible dans un univers en mouvement perpétuel, soumis à des pressions anthropiques croissantes : notre sort sera donc d'affronter les facteurs de changement et de les intégrer dans l'élaboration de nouveaux équilibres, toujours précaires. Mais si le présent est confondu avec la vitesse de l'instantané, alors il ne pourra être ce trait d'union progressif, ce lien qui donne un sens aux étapes du mouvement, ce moment privilégié où l'Histoire est projetée dans le devenir par une décision consciente et prospective des individus et des sociétés. Mais la civilisation de l'urgence raccourcit la durée du présent. Le *just in time*, symbole parfait de la dérégulation temporelle, tend à masquer la distance entre la demande et la satisfaction, supprimant ainsi la nécessaire réflexion qui permet de traduire les options en formulations opérationnelles.

Le règne de l'urgence contribue ainsi à l'insécurité en faisant la part belle aux prometteurs de beaux jours, qui rassurent dans la superficialité en évitant le débat public et la justification sociale.

Certes, la rapidité des moyens d'analyse actuels peut activer le progrès des connaissances et les modélisations mathématiques de leurs résultats sont susceptibles d'affiner les prévisions dans des domaines complexes intégrant de nombreux paramètres. Mais les simulations peuvent aussi véhiculer des *a priori*. Ainsi, selon Robert Kandel, les données

recueillies par satellites avaient bien vu le trou d'ozone, mais les logiciels de traitements ignorèrent l'anomalie parce que leurs programmes ne prévoyaient pas de prendre un tel phénomène en compte.

Dans le domaine des agricultures, nombre de problèmes ne relèvent d'ailleurs pas de la seule technicité, mais aussi de la politique. C'est le cas des déforestations en zone tropicale sous la pression des paysans sans terre (qui visent leur survie) et des réseaux décisionnels (qui choisissent l'enrichissement immédiat plutôt que l'exploitation régulière à long terme). D'où, les dômes de fumée surplombant le Brésil ou l'Indonésie.

Nous voici donc confrontés à la double menace d'un culte de la vitesse qui sombre dans le dopage et d'une culture de l'inertie qui allonge démesurément le temps entre décisions et réalisations. Évaluer, réguler, prévoir demeurent dès lors plus que jamais les outils indispensables d'une gestion durable de la biosphère.

Une fable d'Ésope conte à ce propos l'aventure d'un pauvre paysan qui, à force de prières, se vit offrir par les dieux une cane pondant journallement un œuf en or. Le processus se déroulait avec régularité chaque matin. Mais l'envie tenaillait le maître du volatile, car certains étaient toujours plus riches que lui. Il parvint, à force d'artifices, à accélérer

la cadence de la ponte : deux œufs, trois œufs d'or jusqu'à ce que, un beau jour, la cane épuisée s'éteigne sans recours.

Pour Bertrand Russel, « la science a fait de nous des dieux avant même que nous méritions d'être des hommes ». Ne serait-il pas temps d'assumer pleinement cette condition humaine, temps de réfléchir et d'agir de façon responsable pour que, demain, l'historiette d'Ésope ne devienne pas notre Histoire.

À quand le gène « regulator » ?

Jean Semal